Envoyé en préfecture le 09/07/2021
Reçu en préfecture le 09/07/2021
Affiché le
ID : 059-200041960-20210705-CC_2021_142-DE

Ville d'Orchies

# Note de présentation de la nouvelle école de musique d'Orchies

## ***Contexte***

L'académie de musique d'Orchies est une association historique et très dynamique du territoire, qui reçoit un large soutien financier et matériel de la ville d'Orchies et de la Communauté de communes Pévèle Carembault (CCPC). Elle est reconnue pour la qualité de ses enseignements. Elle forme des musiciens qui alimentent l'harmonie municipale, contribuant à diffuser la musique auprès du grand public.

Elle occupe aujourd'hui un bâtiment très vétuste, trop exigu et peu accessible. L'hypothèse d'une rénovation sur site a été étudiée mais écartée : trop coûteuse et trop incertaine sur la qualité du rendu final, avec des performances énergétiques en deçà d'un bâtiment neuf.

Dès lors, un nouveau site a été envisagé, sur un terrain appartenant à la Ville d'Orchies. Il est en proximité immédiate du centre culturel Le PACBO et permet d'optimiser l'offre de parking existante. En outre, ce site est accessible aux piétons et cyclistes et non loin du pôle d'échanges multimodal de la gare.

## ***Un projet culturel ambitieux, s'inscrivant dans une logique d'aménagement du territoire***

### Une académie de musique déjà bien structurée

L'Académie de Musique d'Orchies est actuellement régie sous un statut associatif, tout en ayant des liens étroits avec la Ville d'Orchies, qui lui met à disposition des locaux municipaux et lui verse une subvention annuelle de fonctionnement, ainsi qu'avec la Communauté de communes Pévèle-Carembault (CCPC). A terme, son développement pourrait amener d'autres partenaires financiers.

Elle dispose d'une direction technique et artistique performante, et d'un Conseil d'Administration efficace dans ses décisions.

Cet ensemble promeut et diffuse une politique de développement dynamique avec des actions volontaristes pour assurer son développement jusqu'ici:

- mise en place d'une équipe pédagogique composée de onze enseignants certifiés
- mise en place d'une politique tarifaire étudiée et avantageuse face à la qualité de l'enseignement dispensé et à la diversité de l'offre
- collaboration pleine et entière avec les établissements scolaires orchésiens

Envoyé en préfecture le 09/07/2021
Reçu en préfecture le 09/07/2021
Affiché le
ID : 059-200041960-20210705-CC_2021_142-DE

- participation à un groupe de travail sur le devenir des pratiques musicales amateurs en Région Hauts de France, dont le directeur de l'académie, Jean-François Dewez, est l'un des initiateurs aux côtés d'Hervé BRISSE, tubiste solo à l'Orchestre National de Lille, directeur de Lille 3000 et de l'Orchestre d'Harmonie de Lille-Fives, disparu tragiquement récemment.

<u>Un panel de cours et d'ensemble musicaux diversifiés *(voir détail des cours en annexe)*</u>

L'Académie de Musique d'Orchies est un lieu de pratiques diversifiées, basées sur des méthodes d'apprentissage collectives et individuelles actuelles.

L'académie accueille les plus jeunes sous forme de jardins musicaux. Ensuite elle propose un parcours sur 10 années pour la formation musicale (jusqu'au diplôme de fin d'études) et sur 9 années pour la formation instrumentale (jusqu'au D.F.E également).

Elle offre la possibilité d'apprendre et de pratiquer la musique à tous les âges. Qu'elle soit actuelle, de variété, classique ou de jazz, en voix ou encore en ensemble, tous les styles y sont représentés.

Elle propose un large choix dans toutes les familles d'instruments :

- flûte traversière / clarinette / saxophones
- trompette et cornet / trombone / tuba ténor et basse
- piano
- violon / guitare basse & contrebasse à cordes
- batterie / percussion classique

Tous les professeurs sont des musiciens de métier. Instrumentistes expérimentés, ils sont aussi des pédagogues avertis, ce qui garantit à chacun un rythme d'apprentissage et de progression confortable.

L'objectif visé reste la formation d'instrumentistes éclairés, selon la devise de l'école « j'apprends en m'amusant ».

L'académie propose aussi plusieurs types d'ensemble musicaux pour s'aguerrir à la pratique collective :

- classe d'Orchestre enfants : composée d'élèves ayant accompli au moins une année de Formation Instrumentale
- atelier adultes : à géométrie variable, du duo au quintette
- petit Ensemble : formé d'une douzaine de musiciens souhaitant aborder la pratique en petite formation
- « marching band » : composé des percussionnistes de l'Orchestre d'Harmonie, cet atelier est destiné à l'étude des programmes de parade en extérieur

L'Orchestre d'Harmonie Municipale d'Orchies attire quant à lui des musiciens de la Pévèle toute entière et aussi de plus loin (métropole Lilloise, Douaisis et Valenciennois). Ses spectacles sont très suivis localement et il exporte également ceux-ci en dehors de la commune, affichant ainsi une mission naturelle d'ambassadeur.

Envoyé en préfecture le 09/07/2021
Reçu en préfecture le 09/07/2021
Affiché le
ID : 059-200041960-20210705-CC_2021_142-DE

Une volonté programmée de développement

Depuis plusieurs années déjà, l'école de musique d'Orchies cherche à effectuer une « montée en gamme ». L'élargissement de l'offre de cours, l'accroissement du nombre d'élèves, la diversification de l'origine géographique de ses élèves sont autant de signaux de son évolution. Son rôle pédagogique s'étend aujourd'hui largement au-delà de la seule commune d'Orchies.

La structure actuelle est un frein à ce développement. Chaque année, 20 à 40 demandes d'inscription ne peuvent être satisfaites, faute de place.

La nouvelle école de musique vient donc accompagner cette volonté d'évolution. Elle prévoit un nombre plus important de salles dédiées à la formation musicale. Elle prévoit également une salle spécifique pour les répétitions de petits ensembles ainsi qu'une salle dédiée à la musique assistée par ordinateur. Cela va permettre d'accueillir davantage d'élèves, provenant de toutes les communes du territoire puisqu'une partie de cette offre n'existe pas en proximité. L'académie a donc une véritable vocation intercommunale.

De 140 musiciens actuellement avec 30% d'extérieurs, il est raisonnable de penser que l'académie pourra avoisiner d'ici quelques années les 300 musiciens avec au moins50% d'élèves extérieurs à la commune.

Un programme a été établi pour élargir l'offre de formations musicales :

septembre 2021 : F.M adulte 2e année et atelier chant chorale adulte débutant
septembre 2022 : F.M adulte 3e année et atelier chant chorale adulte 2e année
septembre 2023 : F.M adulte 4e année et atelier chant chorale adulte 3e année

Il en va de même pour les formations instrumentales :

septembre 2021 : guitare, chant
septembre 2022 : cor d'harmonie, violoncelle
septembre 2023 : hautbois, basson

Une même logique de développement s'applique aux ensembles instrumentaux :

septembre 2021 : atelier jazz / atelier big band /atelier musiques actuelles amplifiées / ensemble de saxophones / ensembles de percussions latines
septembre 2022 : ateliers musiques actuelles / musiques traditionnelles / musique ancienne / ensemble d'accordéons
septembre 2023 : atelier de composition incluant l'électroacoustique et l'informatique musicale

Enfin, un cours de Musique Assistée par Ordinateur sera mis en place de façon progressive dès que la nouvelle école sera fonctionnelle. En effet, le bâtiment existant ne dispose pas de moyens techniques suffisants : ordinateurs, connexion web Haut Débit, projecteur et écran vidéo.

Envoyé en préfecture le 09/07/2021
Reçu en préfecture le 09/07/2021
Affiché le
ID : 059-200041960-20210705-CC_2021_142-DE

Une logique d'aménagement du territoire

L'Académie de Musique d'Orchies entend s'inscrire dans les atouts du territoire de la Pévèle, dont Orchies est historiquement la capitale.

L'établissement se voudra donc école d'excellence en Pévèle, en complément et sans affaiblir les écoles de musique du territoire. De par son offre élargie, son influence pourra s'étendre sur des territoires environnants qui ne disposent pas d'une telle offre.

Cette nouvelle académie entend aussi profiter du positionnement géographique d'Orchies et notamment de sa forte desserte par le train. En effet Orchies est dotée d'une gare desservie chaque jour par 115 TER Hauts-de-France. Ces trains permettent de rejoindre rapidement Lille-Flandres à Valenciennes via les stations intermédiaires depuis Orchies. Il est aujourd'hui courant que certains des élèves, parfois très jeunes, prennent le train depuis l'une des communes desservies par ce réseau pour venir prendre cours. Certains résidant à Templeuve par exemple arrivent à Orchies en moins de 6 minutes tandis que d'autres venant par exemple de Landas ne mettent que 3 minutes.

***Un projet exigeant sur le plan environnemental***

L'impossibilité de rénover sur le site actuel

Le site actuel est certes situé en centre-ville mais il est très enclavé. Le seul accès est constitué d'une voyette étroite. Cela complique la venue de personnes à mobilité réduite. Cela rend aussi difficile l'accès de véhicules pour le transport d'instruments lourds, en vue de concerts.

En outre, il est situé dans l'enceinte d'une ancienne école, aujourd'hui désaffectée et qui a vocation à être réhabilitée dans un projet d'habitat qui peut difficilement intégrer une école de musique.

Très vétuste car datant de plusieurs dizaines d'années, le bâtiment actuel est également trop exigu. Pour obtenir un bâtiment conforme au projet de développement de l'académie et aux normes environnementales attendues, il faudrait donc raser l'existant et reconstruire, le tout sur un site qui présente certains inconvénients présentés précédemment.

Très sérieusement étudiées, les pistes de rénovation ou de reconstruction sur le site actuel ont donc été écartées.

Le site retenu, classé à urbaniser et cohérent avec son environnement

Le site, retenu en concertation avec l'académie de musique, appartient à la Ville d'Orchies. La maîtrise foncière est un premier atout. Elle garantissait un démarrage rapide du chantier et amoindrissait le coût du projet.

Le terrain se situe dans la zone des Trois Bonniers marins, une zone consacrée aux équipements

Envoyé en préfecture le 09/07/2021
Reçu en préfecture le 09/07/2021
Affiché le
ID : 059-200041960-20210705-CC_2021_142-DE

d'intérêt collectif.

Ainsi, l'académie sera entourée de la gendarmerie, d'une crèche, d'un foyer d'accueil médicalisé pour autistes et du complexe sportif et culturel, la Contact Pévèle Arena.

Elle sera aussi et surtout en proximité immédiate du PACBO, un centre culturel avec lequel des synergies sont d'ores et déjà envisagées.

Cette zone s'inscrit parfaitement dans le tissu urbain de la commune. Non loin du centre-ville, elle permet un accès facile et sécurisé pour les cyclistes et les piétons, d'autant que le réseau cyclable orchésien est en train d'être renforcé. En complément, un système de navettes pourrait être mis en place pour les enfants, comme cela se fait déjà pour d'autres activités associatives.

D'ailleurs, à terme, des parcelles environnantes de la zone des Trois bonniers marins vont accueillir une nouvelle zone, dédiée aux loisirs et aux sports de nature.

Il y a donc une cohérence à implanter l'école de musique sur ce site.

En outre, le bâtiment s'inscrira parfaitement dans le paysage, de par un choix esthétique cohérent.

<u>Une utilisation optimisée du foncier avec le réemploi de parkings existants</u>

Le bâtiment répondra aux exigences de la pratique musicale, en tenant compte du projet de développement de l'académie de musique. Celle-ci a été étroitement associée à la conception du projet architectural.

Le bâtiment sera ainsi très fonctionnel mais compact, pour optimiser l'emprise foncière.

Des possibilités de parking existant en nombre suffisant dans le domaine public environnant, le choix a été fait de ne pas en créer. C'est une réelle plus-value dans le but de limiter la perméabilisation des sols.

<u>La préservation d'une zone humide située sur le site</u>

Dès les premières études menées, une zone humide a été détectée sur la parcelle. Dès lors, sa préservation devenait un impératif absolu. Un travail étroit a été mené avec le Parc Naturel Régional Scarpe Escaut et la Communauté de communes Pévèle-Carembault afin de travailler à la préservation de la zone tout en rendant possible l'édification de l'école de musique.

Le positionnement du bâtiment a ainsi tenu compte de cette spécificité, sans nuire pour autant à la fonctionnalité attendue.

Des choix ont aussi été faits dans le procédé de construction, pour empêcher d'impacter la zone humide. A titre d'exemple, des membranes externes seront préformées pour couler le béton à l'intérieur et éviter toute salissure du milieu humide.

Envoyé en préfecture le 09/07/2021
Reçu en préfecture le 09/07/2021
Affiché le
ID : 059-200041960-20210705-CC_2021_142-DE

Des aménagements seront aussi mis en place pour empêcher la déambulation au sein de la zone humide pendant le chantier et en phase opérationnelle.

Malgré tout, cette zone naturelle pourra être mise en valeur, notamment par l'implantation de ruches, comme c'est déjà le cas dans l'enceinte du centre culturel voisin.

D'une contrainte initiale, la zone humide est devenue un atout en garantissant un cadre naturel préservé autour du bâtiment, ce qui constitue un confort pour les musiciens.

Un bâtiment à hautes performances environnementales

L'architecte et les bureaux d'études mandatés par la commune ont eu comme ligne de conduite de produire un bâtiment remarquable sur le plan environnemental. Celui-ci répondra donc à une norme 30% supérieure à la RT2012. Très concrètement, cela signifie un bâtiment compact, parfaitement isolé et peu énergivore.

L'usage de chaque partie du bâtiment a été étudié pour avoir une isolation phonique et thermique optimale. Cela permettra de donner un confort de pratique pour les musiciens sans engendrer de dépenses énergétiques superflues.

Une attention particulière a été portée sur le choix du chauffage. L'hypothèse d'une chaudière bois -avec recours à du bois local- a été étudiée mais semblait moins fonctionnelle qu'une chaudière gaz, choix qui a donc été privilégié.